plan le plus détaillé possible, tel qu'il doit avoir été tracé d'avance sur le papier, M. Von Sckell détermine par des jalons les points les plus saillants, les parties les plus importantes du jardin en projet. Il ne faut pas, dans cette partie de l'opération, s'astreindre à suivre le plan avec une exactitude trop scrupuleuse. S'il se trouve dans l'axe d'une allée un arbre précieux à conserver, l'allée se dérange pour respecter l'arbre ; on modifie de même, si la nécessité s'en fait sentir dans l'exécution, le tracé des cours d'eau ou de toute autre ligne du plan sur le papier. Ce plan ne doit être considéré que comme une base d'opérations, admettant toutes les modifications qui peuvent paraître utiles dans l'application sur le terrain ; il détermine seulement l'emplacement des détails principaux, tels que lacs, rivières, collines, vallons, temples, ponts et chutes d'eau.

L'instrument employé par M. Von Sckell pour le tracé des jardins sur le sol, est un bâton cylindrique ferré à son extrémité inférieure, long de 1^m,80 à 2 mètres, et d'un diamètre proportionné à sa longueur. On tient ce bâton ferré la pointe sur le sol, de manière à ce qu'elle porte à terre à 0^m,30 ou 0^m,40 en arrière de celui qui s'en sert. Au moyen des points déterminés d'avance sur le passage des lignes d'après le plan, on peut, en marchant droit devant soi, la tête haute, sans regarder en arrière, donner aux lignes toute la grâce et à leurs sinuosités tout le naturel désirables. L'artiste est suivi de deux ouvriers qui plantent des piquets sur les lignes à mesure qu'il les indique ; mais il ne faut d'abord que poser ces piquets, sans les fixer à demeure, parce qu'il peut y avoir lieu plus tard à des rectifications. Lorsqu'il a conduit une ligne jusqu'au bout, il revient sur ses pas, et peut déjà, par l'aspect des piquets, juger l'effet de son travail ; il le rectifie, s'il y a lieu, et fait marquer définitivement les lignes sur le terrain par un travail superficiel à la bêche ; les piquets sont alors plantés à demeure sur les lignes, à l'exception des lignes provisoires telles que celles qui marquent les limites des massifs d'arbres et des bosquets.

« Ce procédé, dit M. Von Sckell, exige sans doute un sentiment parfait des beautés naturelles, développé par la pratique, et une connaissance approfondie du dessin ; mais aussi, il l'emporte sur toutes les autres manières de tracer, sous le double point de vue de la grâce des contours et de l'imitation de la nature ; quarante ans de pratique et de succès me permettent d'en garantir la supériorité. »

D'après le procédé ordinairement en usage, celui qui transporte sur le sol les lignes principales du plan d'un jardin paysager se sert d'un bâton ferré de la longueur d'une simple canne ; il est par conséquent obligé de marcher penché vers la terre, et de relever de temps en temps la tête pour recommencer ensuite à regarder en marchant la pointe de son bâton ; il est impossible qu'il n'en résulte pas de nombreuses déviations qu'il faut corriger plus tard ; la méthode de M. Von Sckell permet au contraire de marcher debout, de promener ses regards sur le paysage placé devant soi, de les arrêter sur le but auquel aboutit la ligne qu'on trace, et cela sans interrompre le tracé ; il est donc beaucoup plus facile, par ce procédé, de mettre du premier trait le tracé de chaque ligne en harmonie avec l'ensemble de la composition.

On sait qu'en peinture, la correction du dessin concourt à la perfection plus encore que la vérité du coloris, laquelle ne peut faire excuser les fautes graves du dessin ; de même, la correction des lignes importe essentiellement à la beauté du jardin paysager, et les incorrections dans cette partie de la composition ne peuvent être rachetées par la beauté des détails.

Nous insistons sur la nécessité de ne pas regarder en arrière en traçant les allées sur le terrain, afin de ne pas perdre par l'aspect d'autres objets, la pureté de la ligne dont on est occupé.

Les allées les plus larges peuvent être bombées lorsque l'écoulement des eaux l'exige, pourvu que la courbe de leur section ne soit pas assez forte pour devenir désagréable au promeneur. La proportion la plus convenable est 0^m,10 d'élévation au milieu pour une allée de trois mètres de large, et 0^m,15 pour une allée large de cinq mètres.

Section IV. — *Déblais et remblais.*

Lorsque le tracé est achevé, le travail doit commencer par les déblais et les remblais, par ce motif que la terre, les pierres et le sable provenant du creusement des lacs, des pièces d'eau, des rivières ou des vallons artificiels, sont immédiatement conduits là où, d'après le plan, ils doivent être utilisés pour combler des enfoncements d'un effet peu agréable, donner de la solidité aux allées, et former des élévations artificielles. Cette partie du travail est, nous l'avons dit, la plus dispendieuse de toutes celles qui se rattachent à la création d'un jardin paysager ; c'est aussi celle où les fautes commises sont les plus difficiles et les plus coûteuses à réparer ; elle exige donc beaucoup de réflexion et une surveillance continuelle. On aura soin que la place où les matériaux déblayés doivent être utilisés soit assignée d'avance, afin qu'ils ne soient jamais déposés sur une partie du terrain où ils ne pourraient pas rester. Une fois les terrassements commencés, on regardera le plan comme une règle désormais invariable à laquelle on n'apportera plus aucune modification ultérieure en ce qui touche aux détails qui nécessitent des déplacements de terre ; ce sont ces changements après coup qui grossissent outre mesure les frais de ce genre de travaux. Un point très essentiel, c'est d'organiser le service des tombereaux par les remblais, de manière à ce que les allées et